

Contr'infos[®]

CE QUE LES GRANDS MÉDIAS NE DISENT PAS

Santé autrement - Culture autrement - Société autrement

Sommaire n° 60

- Lévothyrox : le scandale
- Tabac moderne
- Pain : le vrai pain vivant
- Professeur Joyeux, un faux ami ?
- Exemple à suivre
- Compteurs Linky : lettre juridique destinée à ERDF
- Arnaque de l'impôt sur le revenu
- US Navy mise en déroute par Poutine
- Message d'un CRS
- Coran : l'ambiance tragique
- Inventions cachées de Nicolas Tesla
- Déplacements dans l'espace-temps
- Terre creuse et Nasa
- Livre : Cancer – un accompagnement qui change tout
- Art postural chinois

Conseil pratique : pour une vision panoramique des liens, n'oubliez pas de les passer en plein écran à l'aide du petit rectangle en bas à droite de l'image – recliquez à nouveau sur le rectangle pour repasser en mode normal en fin de vision.

AGRICULTURE

EXEMPLE A SUIVRE

Une récolte de céréales triplée en Australie.

On pourrait nourrir 10 milliards d'humains en bio sans défricher un hectare



<http://lesmoutonsenrages.fr/2016/03/21/une-recolte-de-cereales-triplee-en-australie-meridionale/>

(1 min28)



COMPTEURS LINKY

LETTRE JURIDIQUE DESTINÉE A ERDF

Des juristes ont réfléchi sur les problèmes de légalité dans le déploiement de ce projet.

Vous pouvez envoyer cette lettre au président d'ERDF en recommandé avec accusé de réception pour refuser l'installation du compteur. **Etant donné qu'ils sont en faute par rapport à la loi cela devrait bloquer la démarche au moins pour un moment.** Vous pouvez envoyer copie de cette lettre au maire pour info :

Monsieur le Président,

Vous m'avez récemment adressé un courrier m'informant que l'un de vos agents viendrait à mon domicile pour procéder au changement du compteur d'électricité, l'actuel compteur devant être remplacé par un compteur LINKY.

Toutefois, il résulte de l'article L 322-4 du code de l'énergie que :

« Sous réserve des dispositions de l'article L. 324-1, les ouvrages des réseaux publics de distribution, y compris ceux qui, ayant appartenu à Electricité de France, ont fait l'objet d'un transfert au 1er janvier 2005, appartiennent aux collectivités territoriales ou à leurs groupements désignés au IV de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales.

Toutefois, la société gestionnaire du réseau public de distribution, issue de la séparation juridique imposée à Electricité de France par l'article L. 111-57, est propriétaire de la partie des postes de transformation du courant de haute ou très haute tension en moyenne tension qu'elle exploite ». Ce qui signifie que les compteurs (les anciens comme les nouveaux) appartiennent à la personne publique concédante. Il faut préciser que cette propriété, d'origine législative, ne peut pas vous être transférée (Cour administrative d'appel de Nancy, 12 mai 2014, n° 13NC01303).

COMPTEURS LINKY

Dès lors, par la présente, je vous remercie de bien vouloir m'apporter la preuve de l'autorisation expresse que vous aurez donnée à la personne publique concédante afin de pouvoir procéder aux changements de ses compteurs. A défaut de la production d'une telle preuve, vous comprendrez que je ne peux vous laisser procéder à votre intervention sur un équipement qui ne vous appartient pas, sous peine d'engager ma responsabilité.

Par ailleurs, je vous remercie également de me communiquer par écrit la preuve que la domotique présente à mon domicile pourra continuer de fonctionner sans aucune difficulté en présence du CPL dont les radiofréquences de 63,3 KHz et 74 KHz sont prévues en superposition au 50 Hz et que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que ce dernier n'occasionne aucun dommage en matière de santé et ne porte pas atteinte à la protection de mes données personnelles.

Enfin, il convient que vous m'adressiez une attestation de l'assurance couvrant tous les risques pouvant être causés par les radiofréquences du CPL couplé à un tel compteur.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

NOTA :

N'oubliez pas de mettre votre nom, adresse et n° code client et envoyer à (on suppose) :

ERDF RAB 26 Rue de la Villette 69328 LYON CEDEX 03

AUJOURD'HUI, 61 COMMUNES ONT DÉJÀ REFUSÉ LES COMPTEURS LINKY, GAZPAR ET CIE...

Les raisons principales du refus des compteurs communicants sont **la mise en danger très probable de la santé des habitants** par les ondes électromagnétiques générées par ces compteurs, et **la remise en cause certaine des libertés publiques** : s'ils sont installés, ces compteurs permettent de capter d'innombrables informations sur la vie privée des habitants.

Qui plus est, **les prétendus avantages** que ces compteurs doivent apporter ne sont pas au rendez-vous :

- **aucune économie d'énergie** et, au contraire, des factures plus lourdes pour les usagers (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr/augmentation-factures.htm>),
- **aucune utilité pour les énergies renouvelables** (d'ailleurs l'Allemagne a renoncé à la généralisation de ces compteurs alors qu'elle développe les énergies renouvelables bien plus que la France),
- il est possible depuis longtemps de communiquer à ses fournisseurs, par téléphone ou par le web, sa consommation précise d'électricité, de gaz ou d'eau, **sans avoir besoin de compteurs communicants.**

COMPTEURS LINKY

Il est très important de savoir que les collectivités (et la plupart du temps les communes directement) sont propriétaires des compteurs **d'électricité**, elles ont donc toute latitude pour refuser leur remplacement. Il est d'ailleurs injustifiable que ErDF et ses sous-traitants aient commencé à installer des compteurs Linky sans demander leur aval aux communes concernées. Les communes sont parfois propriétaires des compteurs de gaz et d'eau mais, même quand ce n'est pas le cas, elles ont quand même **diverses possibilités de s'opposer à leur remplacement par des compteurs communicants**.

Notons enfin qu'il est écologiquement irresponsable et injustifiable de se débarrasser de près de 80 millions de compteurs (35 millions pour l'électricité, 30 pour l'eau, 11 pour le gaz) **en parfait état de marche**. Les opérateurs ont beau assurer que des filières de recyclage vont être mises en place, elles ne devraient exister que pour des appareils arrivés en fin de vie. Or les compteurs actuels sont prévus pour durer 60 ans, contrairement aux Linky, Gazpar et compagnie qu'il faudra remplacer, à nouveau et à grands frais, dans moins de 20 ans.

Les citoyens et leurs élus doivent donc refuser les compteurs communicants pour préserver leur santé, leurs libertés, les finances publiques et l'environnement.

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal à Saint-Macaire (33490)

site <http://refus.linky.gazpar.free.fr>



IMPÔT

L'ARNAQUE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU par Étienne Chouard

Rappel génial pour ceux qui ont la mémoire courte. Si les gens réalisaient tous cela, ils cesseraient tous de payer, et ce montage frauduleux tomberait immédiatement.



<https://www.youtube.com/watch?v=QJqRhpPQBM>

(6 min 51)



STATÉGIES

L'US NAVY MISE EN DEROUTE PAR POUTINE

La guerre nucléaire (encore) évitée de justesse grâce à la technologie Keshe et Magrav

Personne ne l'a su en France : trois sous-marins nucléaires russes ont neutralisé le porte-avions américain USS THEODORE ROOSEVELT l'obligeant, terrifié, à «fuir dans la panique» pour se réfugier dans les eaux territoriales de la côte du Hampshire au Royaume-Uni.

Quelques heures après les informations de la NSF relatant cet incident critique, il est intéressant de noter que des sources de la presse britannique ont confirmé que ce colosse des mers de «100.000 tonnes de puissance de feu» a en effet jeté l'ancre dans la Stokes Bay à Gosport. L'USS Théodore Roosevelt et son escorte navale, avaient été repérés mettant le cap vers la zone d'activité de la Flotte du Nord que le Président Poutine avait mise en état d'alerte opérationnelle en réaction à une menace «**d'état de guerre**» détectée depuis le Royaume-Uni... une menace qui était elle-même une réaction au plan de bataille «Choc de Mars» de la Fédération de Russie, révélé le 4 février dernier.

Face à l'OTAN alignant ses troupes le long de presque toute la frontière occidentale de la Russie, y compris le convoi blindé sans précédent de l'US Army «Dragon Ride» traversant six nations européennes, ainsi que les manœuvres sans précédent également de la Norvège «Joint Viking» à la frontière nord, **le Président Poutine a lui-même donné l'ordre de cibler et rendre inopérant le USS Théodore Roosevelt.** La Russie avait prévenu ses citoyens de se préparer à une guerre nucléaire, et les abris antinucléaires de Moscou commençaient à se remplir en réaction à la lugubre première frappe nucléaire planifiée par les Etats-Unis ; par ailleurs, presque toutes les forces armées de la Fédération de Russie étaient en état d'alerte sur les 9 faisceaux horaires. Ainsi, l'approche du USS Théodore Roosevelt vers la mer Baltique en faisait une cible «légitime».

La manière dont le porte-avions américain a été «mis hors d'usage» par l'attaque des sous-marins de la Flotte du Nord, a consisté dans la mise en œuvre réussie **d'armes de «technologie Magrav»** qui avaient déjà été utilisées contre des navires de guerre américains et avaient réussi à les «mettre hors d'usage». La nécessité pour la Marine américaine de développer des mesures contre la «technologie Magrav», leur a été clairement démontrée l'année précédente après que les forces aériennes de la Fédération de Russie aient complètement mis hors d'usage le redouté destroyer de classe AEGIS, le USS Donald Cook, en Mer Noire.

La «technologie Magrav» - il est important de le noter - a été conçue par l'ingénieur nucléaire d'origine iranienne **Mehran Keshe**, mais ses inventions ont été interdites d'utilisation officielle aux Etats-Unis par décret présidentiel signé par le Président *Obama* le 23 avril 2012. La signature par *Obama* du décret présidentiel interdisant la «technologie Magrav», faisait

STRATÉGIES

suite à son utilisation par les Iraniens pour capturer en vol un des drones les plus secrets et sophistiqués des Etats-Unis en décembre 2011, et le partage de cette nouvelle arme avec la Syrie. Faisant suite à cette interdiction, **Mehran Keshe** a répondu au dirigeant américain dans une lettre ouverte que voici :

«*Votre Excellence Président Obama,*

Nous vous proposons un chemin vers la véritable Paix Mondiale par le développement de cette nouvelle technologie au profit de toute l'espèce humaine. Je vous invite, vous et votre cabinet, à une présentation en direct de notre technologie, en terrain neutre où le président de l'Iran pourrait également être présent et où personne ne peut tromper l'autre, afin que tous comprennent bien le changement fondamental qui est en train d'être apporté à l'humanité. Puis nous parlerons d'une véritable Paix Mondiale.

*Comme je l'ai dit dans mon interview de dimanche à Los Angeles, entreprenons de convertir les usines d'armement des Etats-Unis en une organisation spatiale américaine, afin que les instruments de la guerre deviennent les artisans de la Paix Universelle. **Les porte-avions des Etats-Unis ne seront bientôt plus que d'immenses baignoires flottantes si notre technologie Magrav est utilisée avec succès, et les pistes d'envol pleines de F-16 et de F-18, etc., ne seront plus que des musées de l'air pour des oiseaux de fer, car ces appareils seront incapables de voler si leurs systèmes électroniques sont touchés par la technologie spatiale Magrav. CES APPAREILS ET CES NAVIRES DE COMBAT DEVRAIENT ETRE TOTALEMENT RECABLES AVANT DE POUVOIR ETRE REUTILISES.***

Président Obama, nous vous invitons à comprendre ce changement et nous autoriser à vous faire la démonstration de la technologie qui va le permettre. Ensuite nous vous invitons à la table de négociation de la Paix Mondiale. Nous vous prions de signer un décret pour une paix véritable et non un décret réduisant au silence la science et la technologie, que votre peuple comprend pleinement que nous ayons développées en essayant de protéger la fierté de votre nation.

Il ne s'agit pas d'une question de fierté d'un groupe ou d'une nation, mais de notre fierté à tous de la progression de l'espèce humaine vers de nouveaux niveaux de compréhension de l'ordre universel de la création, dans lequel nous avons tous notre place.

Votre Ambassadeur et votre Consul en Belgique ont un accès direct auprès de moi depuis nos discussions précédentes et la correspondance échangée avec eux ; ils pourront me transmettre toute communication de votre part.

Avec les salutations les plus cordiales d'un homme épris de paix, qui a développé cette puissante technologie pour le bien de l'humanité.»

NOTA :

Comme le conclut le communiqué des NSF, il a fallu qu'Obama subisse la défaite humiliante de deux de ses navires les plus puissants depuis cette interdiction de la «technologie Magrav» en 2012, avec la mise hors service complète du USS Donald Cook l'année dernière, le «torpillage» virtuel du USS Théodore Roosevelt il y a quelques semaines, et maintenant, aujourd'hui, ce même porte-avions flottant à la dérive au large des côtes britanniques, pour